

LE GAZ.FR

12 avril 2016

TECHNOLOGIE

**Biométhane
2^e génération :
le projet Gaya
avance bien
avec Engie**

gaya 

Déjà dans les tuyaux depuis quelques mois, le projet Gaya développé par ENGIE et 11 autres partenaires s'annonce déjà très prometteur. L'investissement conséquent réalisé par l'énergéticien français se révèle payant et ouvrira sur la production de biométhane dit de 2^e génération.

C'est en périphérie de la ville de Lyon que Gaya est installé. Dans la commune de Saint-Fons plus exactement. Gaya, c'est le nom de ce vaste ensemble métallique situé en plein cœur de la vallée de la chimie et qui sert de projet pilote pour produire du biométhane 2^e génération. Si le biométhane de 1^{ère} génération s'appuie sur les résidus de matières organiques 'humides' d'origines agricoles (fumier, lisier...), sa deuxième génération utilise quant à elle les résidus 'secs' de l'exploitation forestières : bois, branches, copeaux, sciures... L'un des gros points forts de Gaya est d'une part de valoriser le grand potentiel forestier de la France pour créer du gaz par méthanation et d'autre part d'améliorer la qualité et d'élargir le spectre de l'usage du gaz ainsi produit. Car lorsque le biométhane de 1^{ère} génération nécessite des opérations complémentaires de traitement pour l'injecter dans le réseau de distribution, le biométhane 2G quant à lui est directement exploitable en l'état. Il est même tout à fait utilisable directement en guise de carburant. Et pour ne rien gâcher, les études menées à ce jour sur ce gaz vert démontrent que son rendement est supérieur à 60 %, ce qui constitue tout bonnement un record inégalé pour ce type d'installation.

Un lourd investissement pour Engie, un pari sur l'avenir

Gaya aura nécessité non moins de 57 millions d'euros d'investissements de la part d'ENGIE essentiellement. Le groupe ayant passé pour l'occasion un partenariat technique avec 11 acteurs tels que le Centre de recherche et innovation gaz et énergie nouvelles, le Centre Technique du Papier (CTP) ; l'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction) ou encore le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA). Un investissement complété par ailleurs par l'Ademe à hauteur de 19 millions d'euros sous forme de subventions.

Du côté de chez ENGIE, Gaya est avant tout un investissement d'avenir. Un site pilote qui permettra de juger de la rentabilité et de la performance du process avant de le déployer sur tout le territoire. Ainsi, pour Marie Bessières, la responsable du projet d'ENGIE « tout l'enjeu de cette plateforme d'essai est de démontrer la viabilité de la technologie sur toute la chaîne de production : de l'approvisionnement, à la gazéification, en passant par la méthanation, le traitement de gaz de synthèse et la valorisation du carburant. ».

Si les choses continuent d'avancer dans le bon sens comme cela est le cas jusqu'à présent, la France devrait ainsi voir se multiplier le nombre de sites de ce type. Une excellente nouvelle pour l'environnement et pour les réserves fossiles également. D'autant que la France dispose d'un potentiel forestier plus que conséquent qui lui permettrait ainsi de satisfaire une partie de la demande intérieure en gaz de chauffage ou en gaz carburant.

[> voir l'article](#)